

# Politique provinciale sur les devoirs à la maison (mat. – 12<sup>e</sup> année)

## 1. Introduction

La Politique provinciale sur les devoirs à la maison établit les attentes pour les éducateurs concernant l'attribution de devoirs adaptés au stade de développement des élèves à chaque niveau scolaire pour améliorer l'apprentissage des élèves. Cette politique s'applique à toutes les écoles publiques de la province.

Les devoirs à la maison sont des activités en dehors de la salle de classe qui donnent aux élèves l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en classe. Il convient de les évaluer avec de pouvoir faire des commentaires et des suggestions aux élèves.

Les devoirs à la maison peuvent aider les élèves à se développer sur le plan scolaire et personnel lorsque le travail est soigneusement planifié, directement relié à ce qui se fait en salle de classe, pertinent pour les élèves et adapté à l'âge de l'élève et à son stade de développement.

## 2. Fonction des devoirs à la maison

Les devoirs à la maison ont l'une ou plusieurs des trois fonctions suivantes :

- **préparer** des informations ou des documents pour des activités d'apprentissage à venir (rassembler des ressources, lire quelque chose en vue d'une discussion en classe, s'exercer pour une présentation, etc.);
- **mettre en pratique** de nouvelles connaissances ou compétences (lire pour le plaisir, mettre en pratique des compétences physiques, s'exercer à jouer d'un instrument de musique, utiliser de nouvelles connaissances pour exécuter un projet, mettre en pratique ses compétences de base en littérature et en mathématiques, etc.);
- **enrichir** la compréhension qu'ont les élèves d'un sujet et l'appliquer de nouvelles façons (faire des recherches dans les actualités locales, explorer une expérience scientifique, rédiger des réflexions dans un journal personnel à un rythme quotidien ou hebdomadaire, appliquer des compétences à un projet de classe, etc.).

Il est interdit d'utiliser les devoirs à la maison pour les raisons suivantes :

- pour discipliner ou punir un élève;
- pour introduire ou mettre en pratique des compétences que l'élève ne comprend pas;
- pour évaluer l'apprentissage d'un élève sans référence à d'autres travaux.

La fonction des devoirs à la maison variera selon la matière et selon le niveau scolaire :

- Aux niveaux allant de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, les devoirs à la maison :
  - renforcent l'apprentissage par l'élève des compétences de base en lecture et en mathématiques (lire pour le plaisir, jeux éducatifs, etc.);
  - introduisent progressivement des périodes consacrées à la mise en pratique ou à la mise en application des choses apprises dans d'autres matières;

- favorisent un développement et un épanouissement sains (mise en pratique de compétences physiques, entrevues auprès de membres de la famille, etc.).
- Aux niveaux allant de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les devoirs à la maison élargissent l'acquisition par les élèves de compétences de niveau avancé et de connaissances spécifiques dans les matières.

Le développement des aptitudes à la vie quotidienne (gestion du temps, autonomie, indépendance dans la résolution de problèmes, etc.) est un aspect important des devoirs à la maison à tous les niveaux scolaires (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année).

### 3. Normes de qualité pour les devoirs à la maison

Les devoirs à la maison :

- renforcent et enrichissent l'apprentissage des élèves et les aident à se préparer à l'apprentissage en salle de classe;
- sont conçus en tenant compte des besoins et des circonstances de chaque élève;
- sont adaptés à l'âge et au stade de développement de chaque élève;
- ont une fonction claire;
- sont directement en lien avec ce que les élèves apprennent en cours;
- prolongent et élargissent les compétences ou connaissances que l'élève possède déjà;
- sont conçues de façon à ce que l'élève puisse faire le travail sans aide supplémentaire;
- sont évalués rapidement;
- fournissent des preuves de l'apprentissage de l'élève;
- offrent une manière pour les familles d'aider leur enfant dans son apprentissage, sans exiger des membres de la famille qu'ils enseignent eux-mêmes à l'enfant de nouvelles compétences ou de nouveaux concepts;
- sont coordonnés par les enseignants et les administrateurs dans le cadre d'une approche à l'échelle de l'école tout entière, qui garantit que les devoirs sont réalistes et équitables pour l'ensemble des élèves.

Les projets et devoirs de classe sont des occasions pour les élèves de montrer ce qu'ils ont appris. Il convient de les évaluer afin de pouvoir faire des commentaires et des suggestions aux élèves et de les aider à obtenir de meilleures notes.

L'évaluation des devoirs :

- vérifie que les élèves ont bien compris et suivi les instructions;
- fournit aux élèves des informations spécifiques sur leur travail;
- décrit les domaines à améliorer;
- offre des louanges et des commentaires positifs pour consolider les acquis;
- suggère des stratégies pour la suite;
- encourage les élèves à réagir aux commentaires et suggestions et à essayer de nouvelles approches dans leurs devoirs à la maison.

Lorsque les éducateurs donnent des devoirs à la maison, ils doivent tous faire preuve de respect vis-à-vis des journées ayant une signification particulière sur le plan culturel, religieux ou autre pour certains élèves individuellement et leur famille (aïd, diwali, Pessah, jour anniversaire du traité, etc.). Dans certaines circonstances rares ou pour des programmes spécifiques seulement (comme le baccalauréat international), on peut donner des devoirs pendant les vacances d'été ou d'autres vacances de longue durée.

#### 4. Rôles et responsabilités

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :

- communique la Politique provinciale sur les devoirs à la maison aux conseils scolaires;
- fournit aux conseils scolaires des informations sur les pratiques exemplaires pour la conception des devoirs à la maison en vue d'aider les élèves dans leur apprentissage;
- surveille l'application de la politique.

Le conseil scolaire :

- surveille l'application de la politique dans toutes ses écoles;
- fournit aux directions des écoles des informations sur les pratiques exemplaires pour la conception des devoirs à la maison en vue d'aider les élèves dans leur apprentissage;
- s'assure que toutes les écoles disposent d'un processus pour communiquer régulièrement avec les parents<sup>1</sup> sur les devoirs à la maison (sites Web des classes, bulletins d'information, etc.).

L'administrateur scolaire :

- met en place une approche à l'échelle de l'école tout entière de la conception et de l'attribution des devoirs à la maison, avec un processus pour la communication entre le foyer et l'école;
- informe les familles de la Politique provinciale sur les devoirs à la maison;
- s'assure que tous ses enseignants respectent la politique;
- met en évidence des possibilités pour les élèves de recevoir de l'aide pour les devoirs à l'école (club des devoirs, etc.) et après l'école;
- coordonne les ressources à l'échelle de l'école tout entière pour aider les élèves à bien faire leurs devoirs (bulletins d'information, clubs des devoirs, coordination des devoirs entre les enseignants, etc.);
- offre des informations pour aider les familles à soutenir leurs enfants quand ils font leurs devoirs.

L'enseignant :

- respecte les attentes décrites dans la politique dans toutes ses classes;
- évalue les devoirs et fournit des commentaires et suggestions aux élèves en temps opportun;
- participe à une approche à l'échelle de l'école tout entière de coordination et de communication sur les devoirs;
- fait un suivi auprès de la famille lorsque l'élève a constamment du mal à faire ses devoirs dans les délais accordés.

---

1. Dans cette politique, le terme de *parent* inclut à la fois les parents et les tuteurs.



L'élève :

- fait régulièrement les devoirs à la maison dans les délais accordés et en faisant de son mieux;
- cherche à comprendre clairement les devoirs qu'on lui donne (objectifs, échéances, ressources nécessaires, etc.) et demande des clarifications si les attentes ne sont pas claires pour lui;
- apprend à gérer le temps et les ressources dont il a besoin pour faire ses devoirs.

La famille :

- prodigue des encouragements et un soutien approprié, pour aider l'élève à développer ses aptitudes aux études à la maison (gestion du temps, etc.);
- aide l'élève à ménager un équilibre entre le temps consacré aux devoirs, le temps consacré aux activités parascolaires et le temps consacré aux engagements en dehors de l'école;
- communique avec les enseignants si l'enfant a régulièrement de la difficulté à faire ses devoirs ou a besoin de beaucoup d'aide ou de temps.